



BIENVENUE

DANS VOTRE LOGEMENT!

Guide d'accueil

NOVÉ
GESTION

Bienvenue chez vous !



Les équipes de Nové Gestion sont heureuses de vous accueillir dans votre logement ! Retrouvez dans ce guide pratique l'ensemble des informations utiles concernant votre logement et votre résidence.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nové Gestion s'engage pour la gestion immobilière du parc domanial du Ministère des Armées. Nové Gestion intervient sur l'ensemble du territoire métropolitain pour le compte du concessionnaire Nové. La raison d'être de l'entreprise Nové Gestion est de proposer aux personnels militaire et civil ainsi qu'à leurs familles un parcours simplifié dans leur logement domanial, et **une offre de services pour faciliter leur quotidien.**

Nové
GESTION

Exploitation immobilière
et relation occupant

Nové

Nové
CONSTRUCTION

Conception, rénovation
et construction nouvelle

VOS INTERLOCUTEURS ET VOS SERVICES

Vos agences en région	5
Votre Centre de Contacts et de Services	6
Votre espace personnel en ligne	7
Votre offre de services	8-9

LES ENGAGEMENTS

Les titres d'occupation	11
L'état des lieux et le dépôt de garantie	12
L'assurance contre les risques locatifs	13
La redevance et les charges	14
La quittance	15

VOTRE LOGEMENT

L'entretien de votre logement	17-19
Les gestes de prévention utiles	20
Les réflexes sécurité	21
Les gestes verts	22

VOTRE DÉMÉNAGEMENT

L'organisation de votre départ	24
L'état des lieux de sortie	25

VOS CONTACTS	26
---------------------------	----

VOS INTERLOCUTEURS ET SERVICES



Vos agences en région

▮ Votre agence régionale est à votre disposition pour assurer le service de proximité en coordination avec les services logement du Ministère des Armées.

- ➔ **Visite** des logements,
- ➔ **Organisation des états des lieux** d'entrée et de sortie,
- ➔ **Prise en charge** des sollicitations techniques et administratives...

Ile-de-France

Agence Issy Les Moulinaux

Central Park
9-15, rue Maurice Mallet
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Grand Ouest

Agence de Rennes

7D, rue de Châtillon
35 000 Rennes

Antenne de Bourges

16-22, Place Juranville
18 000 Bourges

Sud-Ouest

Agence de Gradignan

Résidence Le Malbec
2, allée Carthon Ferrière
33 170 GRADIGNAN

Sud Est

Agence de Toulon

Espace l'esca Lab
290, avenue Robespierre
83 130 La Garde

Nord Est

Agence de Metz

6, rue Lafayette
57 000 Metz



Pour connaître les modalités d'ouverture de votre agence, l'adresse de votre antenne ou encore pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le centre de contacts et de services au 09 69 320 102.

Votre Centre de Contacts et de Services

Une ligne téléphonique vous est entièrement dédiée. Une équipe de conseillers est disponible par téléphone du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h à 19h. Elle vous accompagnera pour l'ensemble de vos sollicitations techniques ou administratives.

Une urgence technique en dehors des horaires d'ouverture ?

Un service d'astreinte technique prendra en charge votre demande.



UN NUMÉRO UNIQUE À RETENIR

09 69 320 102

(appel non surtaxé)

Votre espace personnel en ligne

Accédez à votre espace personnel en ligne, disponible 24h/24. Celui-ci a pour but de faciliter vos démarches et vous propose le meilleur accompagnement.

VOTRE ESPACE PERSONNEL EST ACCESSIBLE À PARTIR DE
nove-logement.com



Cet espace vous est dédié, vous pouvez :

- ➔ **Visualiser et actualiser** votre compte,
- ➔ **Payer en ligne,**
- ➔ **Solliciter** une demande d'intervention technique,
- ➔ **Accéder à votre espace services,**
- ➔ **Télécharger vos documents** utiles et la documentation annexe à votre logement,
- ➔ **Obtenir des informations** diverses.

4 ÉTAPES

pour votre première connexion

1 CONNECTEZ-VOUS

Sur **nove-logement.com**

2 RENDEZ-VOUS

Sur votre espace en ligne accessible depuis cette plateforme

3 IDENTIFIEZ-VOUS

À chaque connexion.

Vous devez saisir votre identifiant ainsi que votre mot de passe.

4 ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE DÉDIÉ



Votre offre de services

En tant qu'occupant d'un logement domanial du Ministère des Armées, vous bénéficiez d'offres mises à disposition sur votre espace services disponible 24h/24.

Accessible depuis votre espace personnel
en ligne ou par téléphone au

04 87 65 65 09

(Appel non surtaxé).

Ces offres sont :

- **À tarif privilégié** négocié par Nové Gestion autour de l'accompagnement au quotidien et au départ vers un ensemble de prestations (offres santé, pouvoir d'achat, déménagement, ménage, garde d'enfants, etc.).
- **Prises en charge** par Nové Gestion (Écoute santé).



Accompagnement au
déménagement



Famille et scolarité



Pouvoir d'achat



Santé



Vie quotidienne



Le dispositif Écoute santé, une solution pour vos problèmes du quotidien

Qu'il s'agisse d'un événement familial, professionnel, social, économique ou de santé... Ne restez plus sans réponses face aux aléas de la vie, profitez dès à présent des solutions d'accompagnement avec Écoute santé opéré par notre partenaire Ressources Mutuelles Assistance

CONSEIL MÉDICAL

Vous souhaitez un renseignement médical ?

- ➔ Après avoir échangé avec un conseiller d'Écoute santé, **un médecin adapté à votre situation vous recontacte par téléphone** dans les plus brefs délais, dans le respect de la déontologie médicale.

SERVICE D'ÉCOUTE

Vous traversez une période difficile ? Qu'elle relève d'une situation familiale, d'une problématique de santé ou du décès d'un proche ?

- ➔ Bénéficiez d'un service d'écoute et de soutien assuré par un professionnel de la santé.

INFORMATIONS VIE PRATIQUE, SANTÉ PRÉVENTION, HANDICAP, DÉPENDANCE MAIS AUSSI JURIDIQUES

Vous avez besoin de renseignements sur les services à la personne ? Vous vous demandez à quelles aides vous avez le droit et quelles sont les démarches à suivre pour y accéder ?

- ➔ Obtenez toutes les **informations juridiques, administratives, économiques et sociales ainsi que sur la vie pratique et quotidienne.**



écoute santé

UNE SOLUTION DU GROUPE **vyv**

D'AUTRES SERVICES VOUS SONT AUSSI PROPOSÉS

- **Accompagnement social** suite à un aléa de santé pour faire un bilan sur votre situation.
- **Intermédiation** : pour vous aider dans votre organisation de tous les jours, Écoute santé vous oriente vers des structures de proximité adaptées à votre besoin ou à celui des membres de votre famille.
- **Appels de convivialité** : un écoutant social discute en toute simplicité avec vous.

UN NUMÉRO DIRECT POUR CONTACTER VOTRE CONSEILLER ÉCOUTE SANTÉ

N°Cristal 09 74 75 25 77

APPEL NON SURTAXE

LES ENGAGEMENTS



Les titres d'occupation

Ces titres d'occupation sont des documents essentiels. Ils précisent notamment la durée, la typologie, ainsi que les conditions financières, vos droits et vos obligations.

À la signature, un **dépôt de garantie** vous est demandé. Ce dépôt de garantie vous sera restitué au moment de votre départ, après déduction des redevances, des charges non payées et des réparations locatives éventuelles. Il correspond à **un mois de redevance**.

NOUS

NOUS ENGAGEONS À

- Vous fournir un logement en bon état, doté d'équipements en bon état de fonctionnement,
- Réaliser les réparations dont nous avons la charge,
- Vous assurer la jouissance paisible du logement,
- Être à votre disposition pour répondre à vos sollicitations,
- Entretien des bâtiments.

VOUS

VOUS ENGAGEZ À

- Souscrire une assurance habitation,
- Régler la redevance et les charges dans les conditions fixées par le titre d'occupation,
- Assurer l'entretien courant du logement,
- Donner accès à votre logement à Nové Gestion pour toutes les interventions techniques jugées nécessaires,
- Respecter les règles de bon voisinage et user paisiblement de votre logement et de ses dépendances (cave, parking, jardin...).



L'état des lieux d'entrée et le dépôt de garantie

L'ÉTAT DES LIEUX

À quoi sert-il ?

Il décrit **pièce par pièce** dans quel état est le logement que vous allez occuper.

Pourquoi faut-il le conserver ?

Ce document a une **valeur juridique**, il est signé par les deux parties et chacun doit en garder un exemplaire.

Ce document est fait **à l'entrée et lors de la sortie des lieux**. La comparaison permet ainsi de déterminer quelles sont les réparations qui seront à la charge de Nové Gestion, et celles qui seront à votre charge.

LE DÉPÔT DE GARANTIE

Il s'agit d'une **somme d'argent qui doit être versée avant votre entrée dans les lieux**, à la signature de votre titre d'occupation.

Cette somme sera **encaissée et conservée durant toute la durée de l'occupation**. Ce dépôt vous sera restitué dans sa totalité ou partiellement lors de l'état des lieux de sortie et ce dans un délai de deux mois maximum.



L'assurance multirisques habitation

L'Assurance Habitation Confort de notre partenaire VYV Conseil, l'expert assurance habitation du Groupe VYV, vous propose une assurance habitation adaptée à vos besoins, toujours au meilleur prix, grâce à ses 2 formules, Confort et Confort + :

- Des garanties couvrantes pour protéger votre logement, vos proches et vous,
- Une équipe d'assistance joignable 24h/24 et 7j/7,
- Une franchise de seulement 120 €, réduite à 60 € après 2 ans sans sinistre.

L'assurance contre les risques locatifs

Pour votre sécurité et pour être bien couvert en cas de sinistre, il est obligatoire de souscrire une assurance contre les risques locatifs, dès votre emménagement.

Elle doit être effective, au plus tard, à la remise des clés. À partir de cette date, vous êtes en effet responsable des dommages causés par votre faute ou celle d'un tiers. L'assurance vous protège en cas d'éventuels dommages causés à la résidence, que ce soit par incendie, explosion, dégât des eaux ou dommage électrique. L'assurance doit aussi couvrir la cave et le garage s'il y en a un.

Que faire en cas de sinistre ?

- Prévenez votre assurance dans les **5 jours ouvrés** après le sinistre (48h pour un vol) par **lettre recommandée avec accusé de réception**.
- **N'effectuez aucune réparation avant le passage de l'expert** qui sera envoyé par votre compagnie d'assurance.
- En cas d'impact sur votre logement et/ou votre résidence, prévenez Nové Gestion au **09 69 320 102**

Des démarches simplifiées. Pour obtenir des informations, réaliser un devis et souscrire :

vyv-conseil.fr
04 26 31 69 72



IMPORTANT

En votre qualité d'occupant, vous devez justifier **CHAQUE ANNÉE** auprès de notre organisme de la souscription d'une assurance contre les risques locatifs et les annexes (garage, cellier, parking...) sous peine de résiliation de votre contrat de location, convention d'occupation précaire ou concession de logement.

Pour nous communiquer votre attestation, deux solutions s'offrent à vous :

- Dépôt sur votre espace personnel en ligne **nove-logement.com**
- Par courrier **Centre de Contacts et de Services**
61 cours de Québec
33300 BORDEAUX

La redevance et les charges

La redevance est la contrepartie financière du bien donné en jouissance à son occupant. Les redevances permettent à Nové Gestion de gérer, entretenir et réhabiliter les résidences du parc domanial du Ministère des Armées.

Les charges locatives, dont la liste est fixée par décret, peuvent être de plusieurs ordres, selon votre résidence :

- ➔ les taxes au profit des collectivités publiques prélevées auprès des occupants notamment les taxes d'enlèvement des ordures ménagères,
- ➔ les frais liés à l'entretien général de votre résidence,
- ➔ les charges individuelles liées à votre consommation.

Chaque mois, vous payez un acompte de charges qui est calculé selon une estimation.

Tous les ans, ces charges sont régularisées : il sera procédé aux éventuels rappels ou remboursements en fonction des versements déjà effectués.



À NOTER

Pour régler votre redevance et vos charges, nous vous conseillons de privilégier le prélèvement automatique.

Pour ce faire, rendez-vous sur votre espace personnel en ligne et renseignez vos informations bancaires. Vous pouvez choisir de programmer vos paiements automatiques les 3, 8 ou 13 de chaque mois.



EXEMPLE AVIS D'ÉCHÉANCE

NOVÉ

Nous contacter :
N° de tél : 09 69 320 102
<https://espace-locataire.nove-logement.com>

Avis d'échéance logement
N° 220 010 890
avril 2022
Vos références :

319166

Expéditeur:
Centre de Contacts et de Services
Adresse CRC
CP CRC Localité CRC

Destinataire:
MR

Nature opération	MONTANT HT en Euros	Taxes	Montant taxes	MONTANT TTC en Euros
Mais.indiv 013723 du 01/05/22 au 31/05/22				
Mais.indiv redevance du 1 mai 2022 au 31 mai 2022	382,03			382,03
Redevance	2,60			2,60
Provision Charges PC	9,20			9,20
Provision Charges logem.	7,50			7,50
Provision EC logement				
TOTAL				401,33
Total échéance				401,33
Solde antérieur				401,33
Total Avis d'échéance - 04/2022				802,66 €

TALON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT A L'ADRESSE

NOVE GESTION
CS 66521
35065 RENNES
CEDEX

A régler avant le 10/05/2022 : 802,66€

319166/36

MR

- 1 Numéros et adresses utiles
- 4 Opérations de facturation
- 2 Vos références
- 5 Le talon à joindre à votre règlement
- 3 Vos coordonnées
- 6 La date limite de règlement

VOTRE LOGEMENT



L'entretien de votre logement



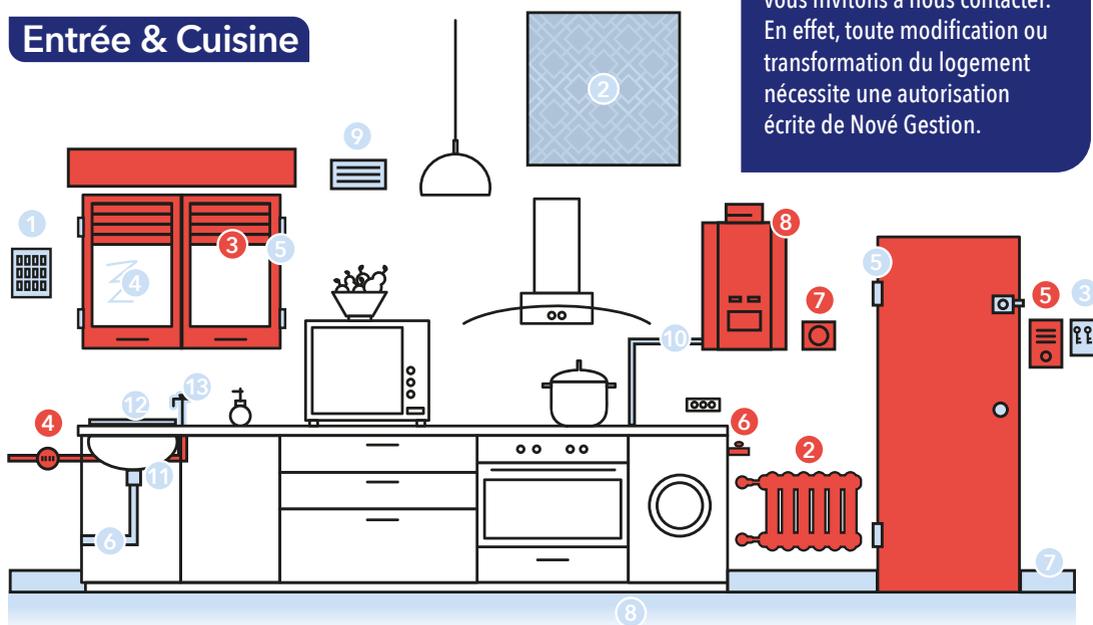
Découvrez simplement, grâce à un code couleurs, si les réparations de votre logement sont à votre charge ou à la charge de Nové Gestion.

À NOTER

Vous souhaitez réaliser des travaux d'embellissement ou d'aménagement ?

Avant de réaliser des travaux dans votre logement, nous vous invitons à nous contacter. En effet, toute modification ou transformation du logement nécessite une autorisation écrite de Nové Gestion.

Entrée & Cuisine



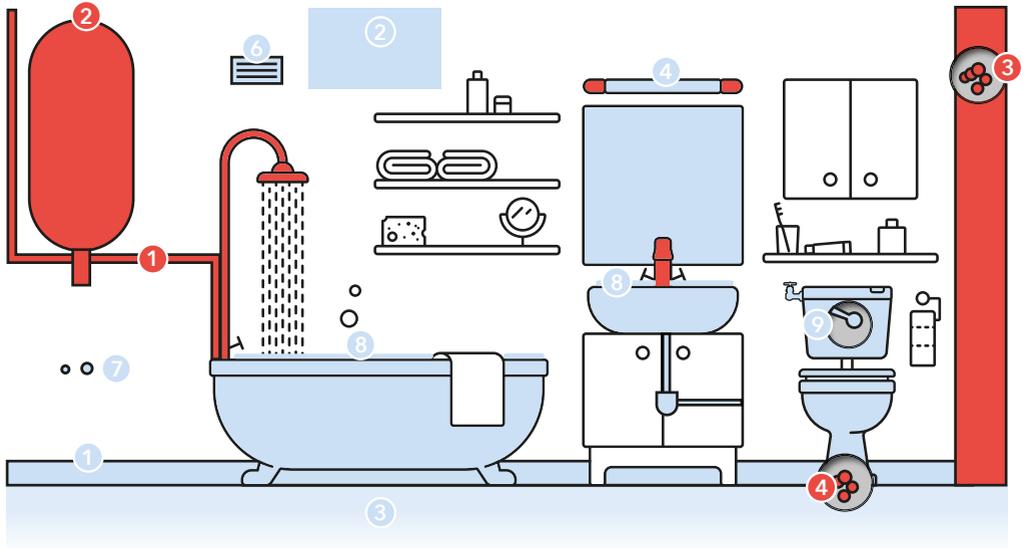
Nové Gestion

- 1 Portes et huisseries
- 2 Entretien et remplacement de radiateur (hors purge)
- 3 Volets roulants
- 4 Compteur d'eau
- 5 Interphone
- 6 Robinet de machine à laver
- 7 Installation thermostat d'ambiance et détecteur de fumée (l'entretien et les piles sont à la charge des occupants)
- 8 Entretien de la chaudière

Occupant

- 1 Remplacement de fusibles
- 2 Reprise et entretien des papiers peints et peintures
- 3 Remplacement du cylindre et double de clés
- 4 Réparation et entretien des vitres intérieur et extérieur
- 5 Graissage des gonds et des serrures
- 6 Débouchage nettoyage et entretien des évacuations
- 7 Entretien des plinthes
- 8 Entretien et reprise des sols si dégradations
- 9 Nettoyage bouches VMC et aérateurs
- 10 Vérification et remplacement du flexible de gaz
- 11 Entretien nettoyage et remplacement du siphon
- 12 Remplacement et nettoyage des joints en silicones
- 13 Mitigeur robinet

Salle de bains & WC



Nové Gestion

- 1 Réparation et entretien des tuyaux de distribution (hors flexible et Douchette)
- 2 Cumulus
- 3 4 Débouchages des conduits des espaces communs

Occupant

- 1 Entretien des plinthes
- 2 Peinture, papier peint sur murs et plafonds
- 3 Entretien des sols
- 4 Néons et autres luminaires
- 5 Miroir
- 6 Nettoyage de la grille de la VMC
- 7 Reboucher les trous
- 8 Remplacement et nettoyage des joints en silicones
- 9 Mécanismes et fuites de la chasse d'eau

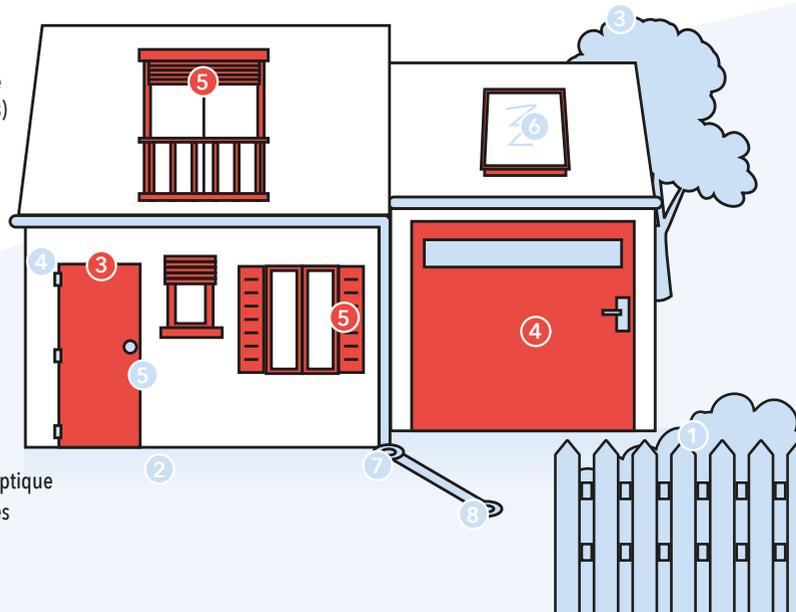
Maisons individuelles

Nové Gestion

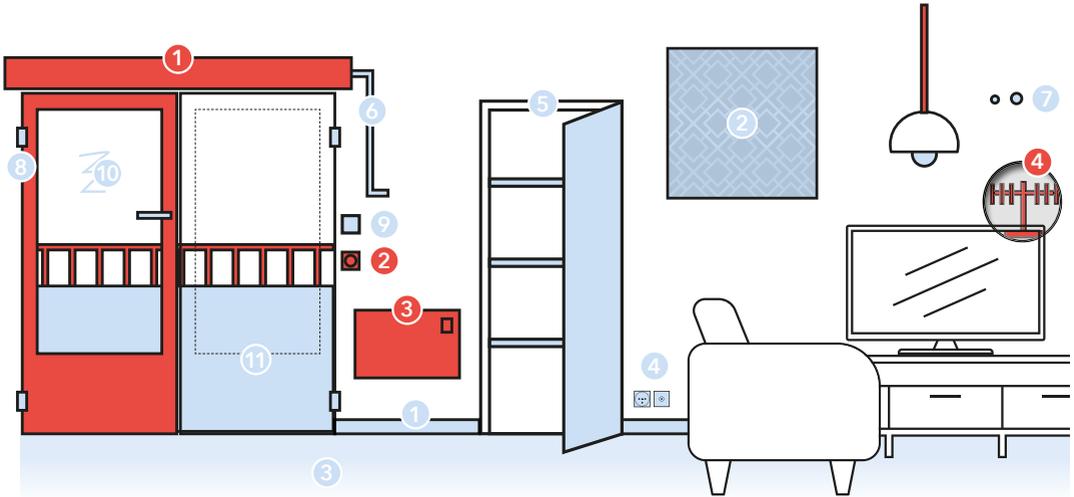
- 1 Réparation du portail
- 2 Boîte aux lettres (hors serrure)
- 3 Porte
- 4 Porte de garage (hors huisseries)
- 5 Volets

Occupant

- 1 Entretien à moins de deux mètres des haies
- 2 Tonte du gazon
- 3 Élagage des arbres
- 4 Graissage des gonds
- 5 Poignée
- 6 Réparation et entretien des vitres intérieur et extérieur
- 7 Vidage et dégraissage de la fosse sceptique
- 8 Nettoyage des regards des eaux usées



Salon & séjour



Nové Gestion

- 1 Volet roulant
- 2 Remplacement et réparation d'un convecteur
- 3 Convecteur
- 4 Antenne TV

Occupant

- 1 Entretien des plinthes
- 2 Peinture, papier peint sur murs et plafonds
- 3 Entretien des sols
- 4 Remplacement et fixation des prises de courant et interrupteurs
- 5 Entretien et réparation des portes du placard
- 6 Manivelle et enrouleur volet roulant
- 7 Trous
- 8 Graissage des gonds
- 9 Interrupteur
- 10 Réparation et entretien des vitres intérieur et extérieur
- 11 Nettoyage et entretien du balcon et de ses évacuations



À NOTER

Nové Gestion exige de ses prestataires une réactivité importante de réponse et de prise en charge des dysfonctionnements rencontrés.

Les délais d'intervention

Degré d'urgence	Délais pour une intervention / dépannage	Délai pour la remise en état / réparation
Dysfonctionnements qui peuvent entraîner des risques immédiats pour la sécurité des personnes ou des biens.	24h	1 semaine
Dysfonctionnements qui ne permettent plus l'utilisation d'un espace commun, d'un logement ou d'un équipement.	48h	2 semaines
Dysfonctionnements qui peuvent entraîner des diminutions de la sécurité et des biens.	72h	3 semaines



N'hésitez pas à consulter votre espace personnel en ligne pour plus d'informations.

Les gestes de prévention utiles



La ventilation mécanique contrôlée

Pensez à **entretenir soigneusement et régulièrement** (au minimum une fois par an) votre VMC, en aspirant et en nettoyant à l'eau savonneuse les entrées d'air et bouches d'aération.

Elle est utile pour assurer la bonne qualité de l'air ce qui est très précieux pour votre santé et celle de votre entourage.

Aérez vos pièces chaque jour quelques minutes même en hiver.



Électricité

N'oubliez pas de bien **couper le courant avant toute intervention sur l'installation**, même pour changer une ampoule, coupez totalement le courant depuis le disjoncteur.

Attention aux installations électriques amateurs. En effet, elles peuvent être à l'origine d'accidents. **N'hésitez pas à faire appel à un professionnel.**



La robinetterie

Afin d'éviter la détérioration de votre robinetterie, manœuvrez périodiquement les robinets d'arrêt général (eau, gaz). **Les joints et les siphons** se détériorent au fil du temps, ils **sont à changer régulièrement.**

Ne jetez rien dans les évacuations qui soit susceptible de boucher vos canalisations (huiles de fritures, ou gros objets non biodégradables).



Les détecteurs de fumée

Pour votre sécurité, et conformément à la réglementation, votre logement est équipé d'un détecteur de fumée. Afin d'éviter l'accumulation de la poussière, pensez à **le laver régulièrement** et à **changer les piles.**



Les réflexes sécurité



Dégât des eaux

En cas de dégât des eaux, commencez par couper l'arrivée d'eau. Si la fuite d'eau provient d'un autre logement que le vôtre, alertez le voisin concerné ainsi que Nové Gestion. Si la fuite d'eau est vraiment très importante, appelez les secours.

N'utilisez aucun équipement électrique.



Dégâts à la suite d'intempéries

Les tempêtes provoquent parfois des dégâts importants sur les bâtiments (toitures endommagées). Suivant les dégâts, contactez en premier les pompiers, puis Nové Gestion pour l'organisation d'une intervention après la tempête, car durant l'événement le prestataire ne peut pas intervenir.



Fuite de gaz

Vous suspectez une fuite ou une coupure de gaz ?

Appelez sans délai le **numéro d'urgence Sécurité Gaz** (numéro vert - appel gratuit - 24h/24). Dans un second temps, contactez Nové Gestion.

Fermez les robinets d'arrêt de votre chaudière et de votre appareil de cuisson.

IMPORTANT

Afin de participer à la sécurisation de votre résidence, merci de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

- ➔ **Refermer systématiquement derrière vous** les accès piétons et véhicules ;
- ➔ **Ne pas autoriser** l'entrée à des **personnes inconnues** ;
- ➔ **Limiter le partage des codes** d'accès de votre résidence au strict besoin familial ;
- ➔ Informer Nové Gestion des **incivilités et des déficits de sécurisation** (digicodes inchangés de longue date, dysfonctionnements de portes de la résidence ou du parking, etc.) ;
- ➔ **Sensibiliser les membres de votre foyer et vos invités** à cette nécessaire vigilance.



Incendie

En cas d'incendie, appelez immédiatement les secours, prévenez les personnes autour de vous puis Nové Gestion.

NOVÉ GESTION

09 69 320 102

SÉCURITÉ GAZ

0800 47 33 33



SECOURS

112

Les gestes verts



Notre énergie est précieuse économisons-la

Le choix de vos équipements est important, les modèles de classe A+ ou A+++ vous permettront de faire de réelles économies. Faites tourner vos machines de préférence à pleine charge. Lavez à la température la plus basse possible (un lavage à 40° consomme trois fois moins qu'un cycle à 90°). Évitez le pré-lavage pour une économie d'énergie de 15%.



LE SAVIEZ-VOUS

Les ampoules basse consommation LED ou fluo compactes durent plus longtemps tout en étant plus économes en électricité.



Évitez les déperditions d'eau

Un robinet qui fuit représente 120 litres d'eau gaspillés par jour, une chasse d'eau, 600 litres. Il est donc important d'être vigilant pour éviter un gaspillage conséquent qui peut s'élever à 20 % de votre consommation.



Le tri des déchets

Selon votre commune de résidence les règles de tri peuvent être différentes contactez votre mairie afin de connaître les modalités de collecte des déchets.

Pour vos déchets encombrants pensez aux déchèteries! Sollicitez votre commune pour connaître les modalités de dépôt (quantité, nature des déchets acceptés...). Certaines collectivités proposent également une collecte en porte-à-porte, soit sur rendez-vous, soit à date fixe pour l'ensemble de la commune, n'hésitez pas à demander à votre mairie.



Conservez la chaleur dans votre foyer

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), **la température d'un logement doit se situer autour de 19°**. Diminuer de 1°C la température de consigne de votre installation permet de réduire la consommation annuelle en chauffage de 5 à 10 %.

Dans la journée ne chauffez pas trop les chambres et fermez les portes pour ne pas refroidir les autres pièces. Baissez le chauffage en cas d'absence.

Fermez les volets ou installez des doubles rideaux pour éviter la perte de chaleur pendant la nuit (30 % préservée). Ne colmatez pas les bouches d'aération de vos fenêtres.

VOTRE DÉMÉNAGEMENT





L'organisation de votre départ

La durée de votre préavis est indiquée sur votre titre d'occupation. La lettre de congé est à adresser en recommandé avec avis de réception à :

Centre de Contacts et de Services
61 cours de Québec
33300 BORDEAUX

Pour les conventions d'occupation et les concessions de logement dédiées aux personnels militaires et civils du Ministère des Armées, le préavis est de 3 mois ; il peut être réduit jusqu'à un mois sur présentation d'un ordre de mutation à envoyer à Nové Gestion dans un délai de 5 jours ouvrés.

À la suite de la réception de votre préavis, le centre de contacts et de services prendra contact avec vous pour proposer une visite conseil afin de mieux vous aider à préparer votre état des lieux de sortie. Une documentation vous sera également communiquée. Si besoin, votre référent de proximité pourra également se déplacer à domicile.

Vous trouverez sur votre plateforme services accessible depuis votre espace personnel en ligne, l'ensemble des éléments à préparer en amont d'un déménagement, n'hésitez pas à les consulter sous la rubrique déménagement.

NOVÉ
gestion

CHECK LIST DÉMÉNAGEMENT

<p>3 À 6 MOIS AVANT LE DÉMÉNAGEMENT</p> <p>Dressez un inventaire de vos biens : ce que vous souhaitez vendre ou donner, ce que vous voulez attacher ou entreposer dans votre nouveau logement.</p> <p>Classez vos documents importants dans des dossiers : factures, numéros de téléphones, lettres...</p> <p>2 À 2 MOIS AVANT LE DÉMÉNAGEMENT</p> <p>Organisez le changement d'établissement scolaire des enfants.</p> <p>Réglez-vous dans votre univers Appropriation du déménagement pour obtenir des clés de votre logement annulez vos abonnements (club de sport, bibliothèque...)</p> <p>Informez votre médecin traitant et commencez les recherches pour en trouver un nouveau.</p> <p>Pensez à prévenir Nové Gestion 1 à 3 mois à l'avance pour finaliser d'une visite conseil, afin de vous aider à mieux préparer votre état des lieux de sortie.</p>	<p>Faites un dernier tri dans vos affaires et commencez à vider votre congélateur.</p> <p>Si vous avez choisi de habiter d'une ville à votre domicile, veillez bien à fixer un rendez-vous avec votre nouveau logement.</p> <p>2 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT</p> <p>Pensez à protéger votre habitation avec Assurance Habitation-Catégorie de groupe VVY (voir présentiel Nové Gestion).</p> <p>Organisez le transfert de votre courrier avec le Poste.</p> <p>Rapprochez-vous de votre banque pour changer d'agence.</p> <p>Assurez les éléments identifiés à avoir avec vous le jour J (passaport, petite valise, produits de toilette...).</p> <p>LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT</p> <p>Effectuez le relevé des comptes.</p> <p>Le cas échéant, accueillez sereinement les déménageurs professionnels qui vont s'occuper de tout.</p>
<p>1 MOIS AVANT LE DÉMÉNAGEMENT</p> <p>Trouvez une garde d'enfant pour le jour J. Rendez-vous dans votre univers Famille & Société.</p>	<p style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Vous l'avez de Nové Gestion vous souhaitez un bon déménagement ?</p>

L'état des lieux de sortie



JE PRÉPARE MON LOGEMENT

- ➔ **Je vide** mon logement et ses annexes (caves, jardins, garages...).
- ➔ **J'enlève** tous les meubles y compris ceux fixés au mur.
- ➔ **Je nettoie** l'ensemble de mon logement (sols, murs, menuiseries, éléments sanitaires...).
- ➔ Si je dispose d'**un jardin**, je balaie le balcon, les terrasses ; je tonds la pelouse ; je nettoie les clôtures et portillons.
- ➔ Si je dispose d'**une cheminée ou d'un poêle**, je procède à l'entretien avant mon départ et fournis le certificat de ramonage.
- ➔ **Les parties communes** doivent avoir été nettoyées après votre déménagement et les dommages créés doivent être réparés et/ou signalés.

LE JOUR J

- ➔ **Je suis présent le jour de l'état des lieux ou je me fais représenter** (un mandat de représentation peut être demandé à Nové Gestion).
- ➔ **Je restitue toutes les clés** et éventuellement les badges et/ou télécommandes en ma possession.
- ➔ **J'aurai à régler les travaux de réparations** locatives, d'entretien et de nettoyage non réalisés.
- ➔ **Mon dépôt de garantie me sera restitué** dans un délai de deux mois maximum. Le cas échéant, je recevrai une régularisation des charges (à régler ou en remboursement).



PLUS D'INFOS

Pour en savoir plus sur les demandes de logement, les demandes de relogement, et les critères d'attributions du Ministère des Armées rendez-vous sur votre portail

logement.defense.gouv.fr.



Vos contacts

09 69 320 102

nove-logement.com

Centre de Contacts et de Services

61 cours de Québec

33300 BORDEAUX

Un dispositif de médiation est mis à la disposition des occupants contractants en cas de différend n'ayant pu être résolu directement par une réclamation écrite auprès de Nové Gestion.

Retrouvez tous les renseignements utiles sur le site

www.mediateurconso-groupe-arcade.com

ou par courrier

**Médiateur de la Consommation
du Groupe Arcade-VYV
BP 50 147
35201 Rennes Cedex**

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Vos références



IMPORTANT

Vous devez rappeler ces références dans tous vos échanges : il s'agit d'un numéro qui nous permet d'identifier très rapidement votre logement. Il est notamment indiqué sur vos quittances.

NOVÉ
GESTION

Centre de Contacts et
de Services Nové Gestion
61 cours de Québec
33071 BORDEAUX CEDEX
09 69 320 102
nove-logement.com